

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 2 JUILLET 2021 – 8h00**

Destinataires :

Direction : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Anne-Claude BAGNOLINI (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier),
Stéphane SCHNEIDER

Membres suppléants : Patricia ACKERMANN, Marie-Paule DAUPEYROUX,
Dahbia THIEL

Représentant syndical : François SCHELLINGER

Secteurs Aléos : Secteur Intervention Sociale, Secteur Initiatives/Emploi
Secteur Santé, Pôle Patrimoine et Sécurité, Siège

Résidences Aléos : Albert Schweitzer, Les Amaranthes, Les Capucines, Les Cigognes,
L'Ecluse, Gambetta, Le Ginkgo, Les Iris, Le Rhône, Le Touring,
Le Vieil Armand, Vauban, Les Romains, La Rochelle

Présents : Patricia ACKERMANN, Anne-Claude BAGNOLINI, Marie-Paule
DAUPEYROUX, Ali KHIDER, Loïc RICHARD, François SCHELLINGER,
Stéphane SCHNEIDER, Dahbia THIEL

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 mai 2021
- 2) Vie de l'association
- 3) CSSCT du 7 avril 2021
- 4) Divers.

1. Approbation du compte-rendu du C.S.E. du 27 mai 2021

Les membres valident le compte-rendu de la réunion du 27 mai 2021.

2. Vie de l'association

Ressources Humaines

Madame Eva BERTRAND est embauchée au 1^{er} septembre 2021 en qualité d'assistante de gestion aux LHSS.

Monsieur Stéphane FEHR a quitté l'association le 28 juin 2021.

Départ également de Madame Magalie BURGY, médiatrice LAC, le 28 juin 2021 et de Monsieur Bastien LAUNO, médiateur LAC, le 31 août 2021.

Départ à la retraite le 30 juin 2021 de Messieurs André PFLIEGER et Christian JONCZYK. Les membres du C.S.E. leur souhaitent une belle retraite.

Embauche le 1^{er} juillet 2021 de Monsieur Damien BREGAND, chargé de mission « référent entreprise », pour aider les résidents à trouver un emploi.

Arrivée le 1^{er} juillet 2021 de Madame Lina MOKAS, service civique.

Prélèvement CSG

Monsieur Loïc RICHARD informe les membres du CSE qu'une erreur a été faite depuis le début de l'année concernant le prélèvement de la CSG : la modification de taux n'a pas été effectuée correctement pour environ 80% des salariés. Un rattrapage (entre 1 et 30 euros) sera effectué au moment du 13^{ème} mois, les salariés concernés seront prévenus par courrier à ce moment-là.

Monsieur Loïc RICHARD fait part des orientations gouvernementales sur l'hébergement. Au motif de mettre en place un nouveau service public « de la rue au logement », il est évoqué le souhait de supprimer des places d'hébergement au profit de places en logement. La situation des personnes n'étant pas prise en compte, ce glissement a pour effet de faire porter le risque locatif sur les bailleurs privés et sociaux. Après la réforme des APL et les coupes dans les finances des bailleurs sociaux, l'Etat se désengage progressivement de l'hébergement traditionnel (CHRS) qui a pourtant fait ses preuves. Il est demandé aux associations de faire un état des lieux pour « quantifier » le niveau d'accompagnement sur les différents dispositifs (STAB, CHRS, IML, RS,...) avec l'idée de trouver des pistes pour réduire les financements alloués à l'accompagnement. Les associations telles que la nôtre seraient particulièrement impactées par ces orientations surtout si les personnes isolées désocialisées passaient en grand nombre directement de la rue vers les résidences sociales sans un accompagnement adapté et sans le respect des équilibres de peuplement des structures.

L'AGLS, petite subvention allouée aux résidences sociales, est souvent présentée par l'État comme l'outil permettant de gérer la dimension sociale de notre secteur, ce qui est illusoire.

Par ailleurs, Aléos a fait de choix d'un accompagnement internalisé pluridisciplinaire et coordonné. Cette méthode pourrait être remise en cause si des travailleurs sociaux extérieurs étaient mandatés pour des accompagnements sociaux au sein de nos résidences sociales.

L'État veut aller très vite. Les quatre, cinq prochains mois seront très largement consacrés à l'étude de cette problématique ; un groupe de travail est déjà à l'œuvre.

En conclusion, force est de reconnaître que le secteur du logement social n'a jamais été aussi malmené que depuis 4 ans.

3. Réunion de la CSSCT du 7 avril 2021

Madame Patricia Ackermann présente le compte rendu de la réunion :

- ✓ Travail sur la fiche d'entreprise établie par le médecin du travail répertoriant le nombre de salariés, leurs horaires de travail et les risques auxquels ils sont soumis par secteur. Il reste à travailler sur la numérisation de cette fiche ;
- ✓ Evaluation et prochaine session de la formation anti-agression : 21 personnes ont été formées en 2020, 20 autres seront formées en 2021.
- ✓ Formation aux gestes de premiers secours : 22 personnes sont formées, 6 nouvelles formations sont encore prévues en 2021 .
- ✓ Formations habilitations électriques de 2 niveaux BS/BE et BC BR.
- ✓ Habilitation service de sécurité incendie et assistance à personne SSIAP : Monsieur Stéphane SCHNEIDER est habilité ;
- ✓ Campagne vaccinale pour les salariés d'Aléos : l'ARS, contactée par Aléos, ne s'est pas prononcée sur la proposition de faire vacciner les salariés en interne. Pour le moment il faut se rendre au centre de vaccination.
- ✓ Mise en place de médiateurs Lutte Anti-Covid en partenariat avec la Croix Rouge.
- ✓ Recrudescence des incivilités, des insultes et agressions : la CSSCT décide de définir une méthode de travail permettant la mise en place d'actions visant à réduire ces risques.
- ✓ Masques : un test a été effectué pour équiper valablement les salariés de nouveaux masques.
- ✓ Augmentation de la dotation de vêtements de travail : deux tenues complètes seront désormais données dès le départ aux agents d'entretien.
- ✓ Visite de la résidence Le Vieil Armand : pas de remarque particulière.

4. Divers :

Compte Epargne Temps

Présentation par Monsieur Loïc RICHARD de l'accord compte épargne temps. Ce CET a pour objectif de permettre au salarié de mieux concilier vie professionnelle et vie privée, de faire face aux aléas de la vie en capitalisant du temps. Le CET est facultatif. Il est ouvert sur simple demande et à tout moment pour les salariés en CDI, sans condition d'ancienneté. Il est toutefois limité à 72 jours de congés à raison de 6 jours/an). Les salariés de 58 ans (et plus) voient le plafond porté à 100 jours.

Le CET sera mis en place dès juillet 2021. Les jours épargnés sur le CET pourront être utilisés à compter de juin 2022. Toutes les informations concernant le CET et son utilisation (cas particulier, statut du salarié pendant l'utilisation du CET, valorisation, régime social et fiscal etc...) seront envoyées aux salariés dès la semaine prochaine.

Le CSE donne à l'unanimité un avis favorable à l'instauration du CET et remercie Monsieur Loïc RICHARD et Monsieur François SCHELLINGER pour leur travail.

Rue Koechlin

La signature prévue le 24 juin a été reportée. La Croix Rouge a finalement pris la décision de ne pas être propriétaire mais locataire. Le travail avec les différentes associations commence le 5 juillet autour du futur site mais aussi sur le devenir des sites libérés.

Madame Marie-Paule DAUPEYROUX demande à quelle date les locaux de Colmar devront être libérés. Aucune date n'est fixée pour le moment, mais on peut s'attendre à une évolution d'ici fin 2021. Monsieur RICHARD fait part de la nécessité pour Aléos de mieux se faire connaître sur Colmar.

Prochaine réunion du CSE, le 31 août 2021, à 8h à la Résidence sociale La Rochelle

La Secrétaire de séance

Anne-Claude BAGNOLINI

Po

Le Président du C.S.E.

Loïc RICHARD